

**CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DE LA SOCIETE POULINA GROUP HOLDING S.A.**

**SIEGE SOCIAL : GP1 KM 12 EZZAHRA**

**MATRICULE FISCAL : 1058891R A/M/000**

**N° CNSS 254160-20**

Messieurs les actionnaires de la Société POULINA GROUP HOLDING S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le 09/06/2016 à 11H30, à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises aux Berges du Lac du Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Lecture des rapports annuels de gestion de la société et du groupe P.G.H de l'exercice 2015.
- Lecture des rapports des commissaires aux comptes de la Société et du groupe P.G.H.
- Approbation des états financiers individuels arrêtés au 31/12/2015.
- Approbation des états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2015.
- Affectation de résultat de l'exercice 2015.
- Distribution de dividendes.
- Fixation du montant des Jetons de présence.
- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) code des sociétés commerciales.
- Franchissement de seuil.
- Quitus aux membres du Conseil d'Administration.
- Pouvoirs

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes sont à la disposition des actionnaires à l'adresse susmentionnée.

## PROJET DE RESOLUTIONS

### PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport d'activité du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2015 et examiné les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2015 de la société « POULINA GROUP HOLDING », approuve les états financiers individuels de cet exercice ainsi que toutes les opérations traduites dans ces rapports et états financiers.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

### DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes constatant que la société « POULINA GROUP HOLDING » a réalisé les opérations visées à l'article 200 et à l'article 475 du code des sociétés commerciales, approuve les dites opérations telles qu'elles sont présentées dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

### TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport d'activité du Conseil d'Administration sur la gestion et la situation du Groupe « POULINA GROUP HOLDING » au titre de l'exercice 2015 et du rapport des Commissaires aux comptes sur l'exercice clos au 31 décembre 2015 et examiné les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2015, approuve les états financiers consolidés de cet exercice tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

### QUATRIEME RESOLUTION

Sur proposition faite par le Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat net de l'exercice s'élevant à 64 182 656,381 DT comme suit :

Résultat de l'exercice 2015	64 182 656,381 Dinars
Résultat reporté	408,389 Dinars
<b>Total des résultats reportés avant affectation</b>	<b>64 183 064,770 Dinars</b>
Réserves légales	(3 074 546,451) Dinars
<b>Total après affectation en réserves</b>	<b>61 108 518,319 Dinars</b>
Réintégration des réserves Statutaires	12 991 708,000 Dinars

Réintégration des primes d'émission	27 195 900,000 Dinars
<b>Total des résultats distribuables</b>	<b>101 296 126,319 Dinars</b>
Dividendes	<b>(41 400 828,000) Dinars</b>
Dividendes à imputer sur les fonds propres prévu par l'article 19 de la loi de finances 2014	(40 187 608,000) Dinars
Dividendes soumis à la retenue à la source	(1 213 220,000) Dinars
Réserves Statutaires	(59 895 000,000) Dinars
<b>Report à nouveau après distribution</b>	<b>298,319 Dinars</b>

Le dividende est fixé à 0.230DT par action. La mise en paiement des dividendes se fera à partir du 01/07/2016.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

#### **CINQUIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale donne quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion durant l'exercice 2015.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

#### **SIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'allouer au Conseil d'Administration la somme de Quarante Mille Dinars (40 000,000 dt) à titre de jetons de présence. Ce montant sera réparti équitablement entre les membres du Conseil d'Administration après déduction de la retenue à la source.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

#### **SEPTIEME RESOLUTION**

En application des dispositions des articles 192 et 209 du code des sociétés commerciales, les administrateurs de la société POULINA GROUP HOLDING : Mr Abdelwaheb BEN AYED, Mr Mohamed BOUZGUENDA, Mr Taoufik BEN AYED, Mr Maher KALLEL, Mr Karim AMMAR, Mr Khaled BOURICHA , Mr Brahim ANANE et la société Amen Bank représentée par Mr Zied KASSAR ont communiqué au Président Directeur Général, la liste des sociétés où ils sont désignés au poste de Gérant, Administrateur, Président Directeur Général, Directeur Général ou membre de Directoire ou de Conseil de surveillance.

Après lecture de ces listes, l'Assemblée Générale prend acte des mandats ainsi exercés par les administrateurs.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

### **HUITIEME RESOLUTION**

Conformément à la réglementation en vigueur, l'Assemblée Générale informe les actionnaires qu'elle n'a pas reçu de déclarations de franchissement de seuil au courant de l'exercice 2015.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

### **NEUVIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale donne tous les pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités d'enregistrement, de dépôt, de publicité et d'inscription modificative au Registre de commerce et des sociétés requises par la loi.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.